

Calvaire de Lola : accusations de récupération et silences coupables



Article rédigé par *Polémia*, le 22 octobre 2022

Source [Polémia] : Ce sera peut-être le meurtre de trop d'une petite « tête blonde ». Il faudra sans doute un jour manifester autour du slogan, jugé bien sûr scandaleux, du rappeur Kanye West « White Lives Matter ». Pas plus que celles des Blacks, bien sûr, mais pas moins. C'est là le problème qui émerge. Car ce sont nos enfants qui sont en danger, victimes du pire du pire d'une immigration hors contrôle sécuritaire.

Un drame abominable

La petite Lola, 12 ans, a vécu un enfer indescriptible, massacre à l'arme blanche, viol, torture, pliage dans une malle. Pour l'instant, le mobile du crime reste mystérieux. La principale suspecte impliquée dans la mort de Lola, 12 ans, est une jeune femme de 24 ans. Les enquêteurs s'intéressent à une dispute entre cette jeune femme et les parents de Lola, gardiens de l'immeuble devenu scène de crime. Selon la police, ils ont refusé de lui donner un badge d'accès au bâtiment où résidait sa sœur. Elle était elle-même, semble-t-il, de type marginal et SDF.

Il s'agit d'une ressortissante algérienne arrivée légalement en France en 2016 avec un titre de séjour étudiant. Le 21 août dernier, elle a été interpellée dans un aéroport par les services de police qui ont constaté un défaut de titre de séjour. Comme le prévoit la procédure pour les étrangers sans antécédents judiciaires, une OQTF (obligation de quitter le territoire français) lui a été délivrée. Dans cette affaire il y a tout. C'est peut-être pourquoi c'est un tournant. On peut parler du contrôle des visas d'étudiant, du non-respect des obligations de quitter le territoire, car elle n'aurait pas dû être chez nous et Lola, elle, devrait être vivante. Quant à Dabhia, fluctuante parfois dans son récit, elle a fait preuve d'une indifférence incroyable sur les sévices qu'elle a fait subir à l'adolescente. La presse écrite reprend certaines déclarations que les médias audiovisuels taisent. « Lors de sa quatrième audition de garde à vue, elle reconnaît avoir entraîné Lola dans l'ascenseur jusqu'à l'appartement de sa sœur, chez qui elle loge de temps à autre. Elle explique ensuite avoir demandé à Lola de se doucher. Puis elle dit avoir abusé sexuellement de l'enfant. "Je l'ai attrapée par les cheveux, j'ai mis sa tête entre mes jambes [...], j'ai eu un orgasme", poursuit-elle, avant de reconnaître lui avoir scotché le visage, sans doute l'instant même où Lola décédera, par asphyxie. Elle raconte aux enquêteurs, médusés, avoir bu un café puis avoir écouté de la musique avant de larder de coups de ciseaux ou de couteau le corps de la jeune fille, au point que la tête sera quasiment désolidarisée du tronc. Elle ajoute avoir bu du sang de la victime après l'avoir mis dans une bouteille. Un flacon, qui à cette heure, n'a pas été retrouvé. »

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

22/10/2022 01:00